

République Française  
Département  
Cher

**Extrait du registre  
des délibérations de la commune de Brécy  
séance du 23 octobre 2023**

**Date de la convocation**  
17/10/2023

**Date d'affichage**  
17/10/2023

**Nombre de membres**  
Afférents au Conseil Municipal : 14  
En exercice : 14  
Présents : 11  
Votants : 14

L'an 2023 et le 23 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Chrstian FERRAND, Maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine ; MM BOUGRAT Patrick, FERRAND Christian, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard (arrivée 19h30), SARREAU Philippe

Excusés : Mmes CACHO Magalie (a donné pouvoir à SARREAU Philippe), CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à BRAS Elodie), CHOLLET Fanny (a donné pouvoir à DEROUET Catheline)

Secrétaire de séance : Mme Elodie BRAS

**Réf : 2023\_0029**

**A l'unanimité**  
Pour : 14  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Charges mensuelles du SMERSE**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), fixe à 56 euros le montant des charges mensuelles réclamées au SMERSE pour le bureau que ce syndicat intercommunal loue à la commune de Brécy.

**Mention exécutoire : Oui**

Cette disposition prendra effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en préfecture de Bourges le

*30/10/2023*

Et publication ou notification du

*30/10/2023*

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

En mairie, le *26 octobre 2023*

Le maire

Le secrétaire de séance

